



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/857

Attribution de la première tranche de la subvention 2015 de fonctionnement à l'Association "Les Bébé de Gerland", gestionnaire d'un équipement d'accueil petite enfance "Les Gônes de Gerland" - Approbation d'une convention d'application

Direction de l'Enfance

Rapporteur : Mme REYNAUD Blandine

SEANCE DU 16 MARS 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 18 MARS 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 9 MARS 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 19 MARS 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLASSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), M. TOURAINE (pouvoir à M. COULON)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/857 - ATTRIBUTION DE LA PREMIERE TRANCHE DE LA SUBVENTION 2015 DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION "LES BEBES DE GERLAND", GESTIONNAIRE D'UN EQUIPEMENT D'ACCUEIL PETITE ENFANCE "LES GONES DE GERLAND" - APPROBATION D'UNE CONVENTION D'APPLICATION (DIRECTION DE L'ENFANCE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 février 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association « Les Bébé de Gerland » réalise diverses missions d'intérêt général à caractère social, contribuant ainsi au renforcement du dispositif d'accueil des enfants de 0 à 6 ans au niveau du 7^e arrondissement de Lyon.

Cette association coopère ainsi à la politique de la Ville de Lyon relative à la Petite Enfance et démontre le caractère d'intérêt général de ce service rendu aux Lyonnais.

Les pièces nécessaires à la constitution du dossier de subvention ont été adressées trop tardivement par cet organisme. Aussi, la demande de subvention générale de fonctionnement de l'Association «Les Bébé de Gerland » n'a pu être proposée lors du vote du budget.

Aujourd'hui, il vous est proposé d'allouer une subvention de 28 000 euros, correspondant à la première tranche de subvention générale de fonctionnement au titre de l'année 2015.

L'association ayant signé une convention cadre pluriannuelle avec la Ville, il convient d'approuver la signature d'une convention d'application financière pour le versement de cette subvention.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Education, Petite Enfance, Université ;

DELIBERE

1- Une subvention de fonctionnement de 28 000 €, correspondant à la 1^{re} tranche de subvention général de fonctionnement 2015, est allouée à l'Association «Les Bébé de Gerland », pour le fonctionnement de l'EAJE « Les Gônes de Gerland ».

2- La convention d'application financière susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association « Les Gônes de Gerland » est approuvée.

3- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et tous les documents y afférents.

4- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, article 6574, fonction 64, programme « Gestion de l'activité et des services de Petite Enfance ».

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

B. REYNAUD